

18-19 février 2016



Colloque interdisciplinaire

O S P A

#PROFILAGES

*Dérives*  
sécuritaires  
et profilage

*Ouvert à tous  
et à toutes*



## **Le programme**

- 3 *Jeudi 18 février*
- 4 *Vendredi 19 février*

## **Interventions et intervenant-e-s (par ordre alphabétique de nom)**

- 5 *Collectif « Jeunes unis pour la cause »*
- 6 *Amicelle, Anthony*  
*Ancelovici, Marcos*
- 7 *Atak, Idil*  
*Bellot, Céline*  
*Dufour, Pascale*
- 8 *Fernandez, Fabrice*  
*Filleule, Olivier*
- 9 *Fortin, Véronique*  
*Frémont, Jacques*
- 10 *Gosselin Dionne, Miguel*  
*Jimenez, Estibaliz*
- 11 *Mac Donald, Sue-Ann*  
*Noreau, Pierre*
- 12 *Otero, Marcelo*  
*St-Jacques, Bernard*
- 13 *Velloso, Joao*

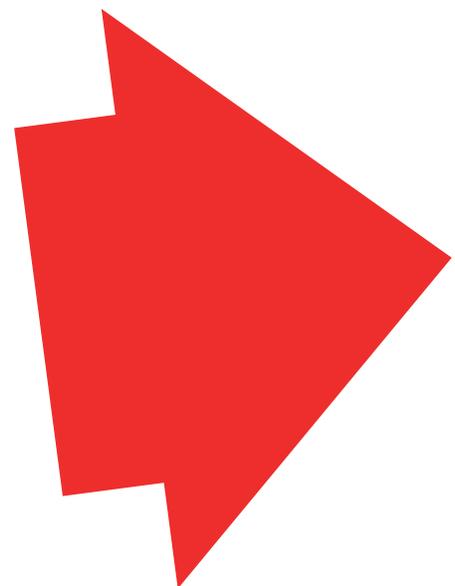
## **En jaser... autrement !** *Espaces informels de discussion*

### **Le 5 à 7**

*Le jeudi 18, continuons les discussions autour des projets de la LDL et de la CPRP avec Lucie Lemonde, Nicole Fillion et Francis Dupuis-Déri*

### **#profilages**

*Pour commenter et poser vos questions tout au long du colloque sur Twitter. Si vous ne savez pas comment faire, demandez !*



# Dérives sécuritaires et profilage

## Programme

# 18

- 9h00 Accueil des participants, inscription sur place  
9h30 Mot de bienvenue et présentation de l'Observatoire  
*Céline Bellot, directrice de l'Observatoire sur les profilages*



### 1 : La folie au cœur d'enjeux sécuritaires

- 10h00 Les fous dans la cité : visages de la folie contemporaine  
-- *Marcelo Otero, Département de sociologie, UQÀM*
- 10h30 Évaluer, juger et traiter la dangerosité : les usages moraux de la psychiatrie dans les tribunaux correctionnels en France  
-- *Fabrice Fernandez, Département de sociologie, Université Laval*
- 11h00 La régulation de la folie dans les tribunaux spécialisés  
-- *Sue-Ann Mac Donald, École de travail social, Université de Montréal*
- 11h30 Discussion avec la salle et lunch

### 2 : L'Autre au cœur des enjeux sécuritaires

- 13h30 L'évolution des législations sur l'immigration  
-- *Idil Atak, Département de criminologie, Ryerson University*
- 14h00 De la petite criminalité à la « grande criminalité » : le régime d'immigration comme facteur de réification et d'exponentiation des profilages  
-- *Joao Velloso, Faculté de Droit, Université d'Ottawa*
- 14h30 Le traitement des demandes d'immigration  
-- *Estibaliz Jimenez, École de psychoéducation, UQTR*
- 15h00 Discussion avec la salle et pause

### L'après ?

5 à 7 et discussions sur les travaux de la LDL et de la CPRP

Avec *Lucie Lemonde, Nicole Fillion et Francis Dupuis-Déri*

### 3 : Les États-Unis, état des lieux des profilages dans le milieu de l'éducation

- 15h30 Publications 2010-2015 en profilage aux États-Unis  
-- *Miguel Gosselin Dionne, OSP, Université de Montréal*
- 16h00 Une étude de cas du profilage politique : la répression du mouvement étudiant de 2011 en Californie  
-- *Véronique Fortin, Faculté de Droit, Université de Sherbrooke*

**4 : Mouvements sociaux, répression et profilage politique**

9h00            Changement des doctrines d'emploi en maintien  
de l'ordre et exercice de la liberté d'expression  
-- Olivier Filleule, Département de sociologie, Université de Lausanne

9h45            Commentaires de Marcos Ancelovici,  
-- Département de sociologie, UQAM

10h00          Discussion avec la salle et pause

**5 : Droits de la personne et diversité : un état des lieux**

10h30          Rapport à la diversité au Québec : une mesure en temps réel  
-- Pierre Noreau, Faculté de Droit, Université de Montréal

11h00          Du droit formel au droit vivant : le cas du profilage dans  
l'action policière  
-- Pascale Dufour, département de sciences politiques, Université de Montréal

11h30          Les travaux de la Commission des droits de la personne en  
matière de profilages à la lumière d'un récent sondage sur les  
droits de la personne et la diversité  
-- Jacques Frémont, Président de la CDPDJ

12h00          Discussion avec la salle et lunch

**6 : Au cœur du profilage : observation des pratiques**

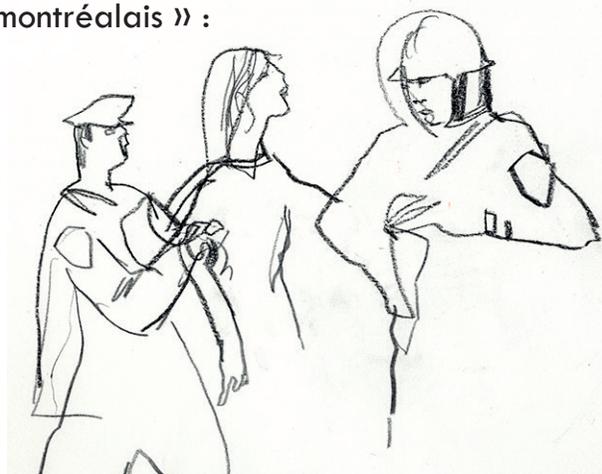
14h00          Suspicion et dénonciation : les dynamiques de profilage dans  
la lutte contre l'argent sale  
-- Anthony Amicelle, École de criminologie, Université de Montréal

14h30          « On a reçu un appel » : le profilage racial vécu par les  
jeunes dans le quartier Saint-Michel à Montréal  
-- Collectif « Jeunes unis pour la cause »

15h00          « Portrait de la situation dans l'espace public montréalais » :  
Rapport du RAPSIM sur le profilage social  
Bernard St-Jacques, RAPSIM

15h30          Discussion avec la salle

16h00          Mot de clôture et futur de l'Observatoire



# Interventions

**... et intervenant-e-s**

*par ordre alphabétique de nom*



## **Collectif « Jeunes unis pour la cause »**

L'équipe de recherche est constituée de jeunes vivant dans le quartier de Saint-Michel et de chercheurs du milieu universitaire (Université John Hopkins, Université Concordia, Université McGill, Université Laval).

**19 fév. 14h30**

*« On a reçu un appel » : le profilage racial vécu par les jeunes dans le quartier Saint-Michel à Montréal*

Des études quantitatives ont démontré qu'à Montréal ou à Toronto un jeune noir avait plus de chances de se faire interpellé ou arrêté par la police qu'un jeune blanc. À Montréal, aucune recherche qualitative n'a été réalisée sur cette question. Pourtant, une telle approche est susceptible d'approfondir la compréhension de ce phénomène à partir du point de vue des personnes qui le vivent.

C'est pour combler ce manque que la recherche participative dont fait l'objet la présente communication a été initiée il y a un peu plus d'un an. Elle vise à étudier l'impact des pratiques policières et du profilage racial sur les jeunes. L'équipe de recherche est constituée de jeunes vivant dans le quartier Saint-Michel et de chercheurs du milieu universitaire. Une série de 46 entrevues individuelles semi-structurées a été réalisée avec des jeunes âgés de 15 à 30 ans. L'analyse des données en vue de l'élaboration d'un rapport est en cours.

La communication vise à présenter le processus de la recherche et les résultats préliminaires. Plus spécifiquement nous discuterons les formes à travers lesquelles le profilage racial se manifeste, soit dans des cas de discrimination vécue par des jeunes, les catégorisations sociales et raciales des jeunes du quartier, et les méthodes d'interception et de surveillance. Cette communication vise également à décrire les effets négatifs complexes du profilage racial sur les jeunes, qui peut s'exprimer sous forme de stress, de méfiance, de sentiments d'impuissance envers la police, et d'intériorisation des stéréotypes. Dans le rapport de recherche, une section sera consacrée aux solutions que proposent les jeunes pour prévenir et éliminer le profilage racial.



## **Anthony Amicelle**

Université de Montréal

École de criminologie de l'Université de Montréal

Professeur adjoint

Ses recherches portent sur les pratiques de surveillance et de renseignement à l'interface de la finance et de la sécurité, en particulier sur les enjeux de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. Il a récemment co-édité (avec Claudia Aradau et Julien Jeandesboz) 'Questioning Security Devices : Performativity, Resistance, Politics' (Security Dialogue, 2015).

**19 fév. 14h00**

### *Suspicion et dénonciation : les dynamiques de profilage dans la lutte contre l'argent sale*

Élaborées au sortir des années 1980 pour lutter contre le trafic de drogues, les mesures internationales contre le blanchiment d'argent ont été progressivement étendues aux autres activités illégales génératrices de capitaux. Aujourd'hui, le policing financier est officiellement déployé contre tous les flux financiers illicites, du financement du terrorisme à la fraude fiscale en passant par l'argent de la corruption. D'un dispositif visant exclusivement le trafic de drogues, le dispositif de renseignement financier est désormais présenté comme le cadre privilégié pour surveiller et punir le terrorisme et les crimes lucratifs dans leur globalité, quelle que soit les enjeux de personne et de situation. Dans ce domaine, l'action gouvernementale repose avant tout sur la vigilance d'intermédiaires financiers chargées de détecter les opérations financières suspectes et de transmettre les informations pertinentes aux autorités compétentes. Dans un premier temps, cette fonction d'« entité déclarante » a été confiée aux banques mais, au fur et à mesure, d'autres secteurs d'activités ont été impliqués. Ces acteurs économiques ont dû concevoir et mettre en œuvre des procédures de profilage financier afin de s'acquitter des obligations de contrôle et de dénonciation des « opérations douteuses » qui leur ont été imposées. La présente communication propose d'interroger ces pratiques quotidiennes de profilage déployées à partir d'une logique de suspicion.



## **Idil Atak**

Université Ryerson (Toronto)

Département de criminologie

Professeure adjointe

Présidente de l'Association canadienne des Études sur les Réfugiés et la Migration Forcée et associée de recherche à la Chaire Hans et Tamar Oppenheimer en droit international public de l'Université McGill.

**18 fév. 13h30**

### *Une analyse de l'évolution de la législation canadienne en matière d'immigration et de protection des réfugiés : défis des droits humains*

Cette présentation porte sur l'évolution de la législation canadienne en matière d'immigration et de protection des réfugiés. Elle examine deux mesures récentes. La première concerne l'établissement d'une période de résidence permanente « conditionnelle » de deux ans ou plus, pour les conjoints parrainés dont la relation avec le parrain dure depuis deux ans ou moins. La deuxième mesure est relative à la mise en place d'une liste de « pays d'origine sûrs » à des fins de détermination du statut de réfugié. La présentation explore l'effectivité de ces mesures qui ont pour objectif de lutter contre la migration irrégulière et de protéger l'intégrité du système d'immigration canadien. Elle offre également une analyse critique de leur impact sur les droits humains des migrants et des demandeurs d'asile au Canada.



## **Marcelo Ancelovici**

Université du Québec à Montréal  
Département de sociologie  
Professeur

**19 fév. 9h45**

*Commentaires avec Olivier Filleule*

Marcelo Ancelovici s'intéresse depuis de nombreuses années à la sociologie des mouvements sociaux et de contestation. Il est membre du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) et de l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF)



## **Céline Bellot**

Université de Montréal  
École de service social  
Observatoire sur les profilages  
Directrice et professeure

**18 / 19 fév.**

*Mot d'ouverture et mot de clôture*

Céline Bellot développe des recherches entourant la judiciarisation des populations itinérantes et des populations en situation de pauvreté au Canada (personnes en situation d'itinérance, consommatrices de drogues, populations autochtones et jeunes en situation de marginalité). Elle réalise aussi des évaluations d'interventions novatrices auprès de populations marginalisées, soit en regard de leur participation sociale ou de leur insertion sociale et professionnelle.



## **Pascale Dufour**

Université de Montréal  
Département de sciences politiques  
Professeure

**19 fév. 11h00**

*Du droit formel au droit vivant : le cas du profilage dans l'action policière*

Ses enseignements et projets de recherche portent sur l'action collective, les mouvements sociaux et les pratiques de profilage politique au sein des démocraties représentatives.

Un sondage récent portant sur le rapport à la diversité au Québec présente des résultats surprenant au regard du profilage policier vis-à-vis des manifestants. Outre le contexte particulier dans lequel ce sondage a été réalisé, ces données posent question : comment assurer une égalité de traitement en pratiques vis-à-vis de certains droits politiques, comme le droit à la liberté d'expression ? Où se situe le droit de manifester dans la législation et les pratiques policières au Québec ? Le Québec, et en particulier la ville de Montréal, se sont distingués ces dernières années par une gestion répressive des manifestations (2012 à 2015).

La Ligue des droits et Libertés et l'Observatoire sur les profilages tentent de faire accepter la notion de « profilage politique » pour dénoncer le caractère discriminant de la gestion policière des manifestations. On peut également se demander, au regard des résultats du sondage, si ces pratiques ne conduisent pas à une normalisation du profilage politique au sein de la population. À partir des différentes données disponibles, nous tenterons de faire le point sur le profilage dans l'action policière et de réfléchir aux conséquences à moyen-terme de ces pratiques.



## Fabrice Fernandez

Université Laval  
Université de Lyon (site St-Étienne)  
Département de sociologie  
Professeur adjoint

Fabrice Fernandez s'intéresse à la sociologie politique de la santé, notamment aux liens existant entre santé mentale, addiction et précarité. Il a récemment travaillé sur les usages de la psychiatrie dans les tribunaux correctionnels en France, ou encore sur les formes de classification et de hiérarchisation des individus souffrant d'un problème de santé mentale en prison.

**18 fév. 10h30**

### *Évaluer, juger et traiter la dangerosité : les usages moraux de la psychiatrie dans les tribunaux correctionnels en France*

Dans le cadre judiciaire, l'évaluation en santé mentale est couramment considérée comme un pouvoir de juger. L'objectif de cette communication est de questionner cette thèse et plus largement celle de la psychiatrisation de la justice, à partir d'une étude de cas prenant non seulement en considération le contexte local des logiques pratiques d'évaluation et de jugement et le travail concret des professionnels de la justice et de la psychiatrie. A partir d'une recherche ethnographique menée au sein d'un tribunal correctionnel en France spécialisé dans les affaires de mœurs, je tenterais de montrer comment il n'y a pas tant délégitimation ou imposition d'autorité de l'expert sur le juge, mais une co-construction par laquelle le cadre judiciaire modèle le rapport psychiatrique comme un outil d'évaluation morale. Il apparaît dès lors que les juges comme les experts psychiatres sont aux prises avec une même conception morale de la personne (codifiée par le droit) et d'une nouvelle évidence sociale : l'économie morale de la dangerosité qui éclipse la possibilité même d'une irresponsabilité pénale.



## Olivier Fillieule

Université de Lausanne  
Département de sociologie  
Professeur de sociologie politique  
Directeur de recherche CNRS (Paris 1)

Olivier Fillieule a mené ses recherches dans trois directions : la dynamique des mobilisations sociales et politiques ; la gestion par l'Etat des conflits sociaux ; la sociologie de l'engagement et des carrières militantes. Il a notamment publié dans le domaine de la gestion des foules manifestantes : *Stratégies de la rue*, 1997; *Police et manifestants*, 2008 et *La manifestation*, 2010.

**19 fév. 9h00**

### *Changement des doctrines d'emploi en maintien de l'ordre et exercice de la liberté d'expression*

Comment qualifier aujourd'hui les modes de gestion des manifestations de rue en Europe? Est-on par une sorte de mouvement de bascule revenu au modèle coercitif des années 1960-1970 ? Doit-on plutôt parler d'une hybridation du modèle coercitif et du modèle plus tolérant des années 1980-1990, témoignant d'une plasticité des doctrines policières au regard des changements de contexte ? Ou bien voit-on émerger, après plus d'une décennie d'innovations accélérées –tant du côté des protestataires que des forces de l'ordre–, un nouveau modèle en passe de s'imposer dans les démocraties occidentales ? C'est à ces questions que nous consacrerons cette communication. Après un bref rappel des styles successifs de police identifiés par la recherche, nous essayerons de décrire comment aujourd'hui la préparation des services d'ordre leur mise en œuvre sur le terrain aussi bien que l'évaluation post-action sont de plus en plus largement soumises à un nouveau modèle, pour conclure par quelques réflexions sur les incidences de ces transformations sur l'exercice des libertés publiques.



## Véronique Fortin

Université de Sherbrooke  
Faculté de droit  
Professeure adjointe

Véronique Fortin détient un doctorat en Criminologie, droit et société de University of California, Irvine. Sa thèse doctorale porte sur la mobilisation du droit pénal réglementaire dans le contrôle des personnes marginalisées occupant l'espace public à Montréal.

**18 fév. 16h00**

*Une étude de cas du profilage politique sur les campus universitaires américains: la répression du mouvement étudiant de 2011 en Californie*

En novembre 2011, alors que le mouvement « Occupy » s'installait à New York, sur la côte Ouest, un mouvement de contestation contre la privatisation de l'éducation prenait de l'ampleur dans les universités publiques membres du réseau University of California (UC). La répression du mouvement étudiant à UC Berkeley et UC Davis a été particulièrement violente et des images d'un agent de police aspergeant brutalement de poivre de cayenne des étudiants pacifiques à UC Davis ont fait le tour du monde. En réponse à ces actes de violence policière, une commission d'enquête fut mise sur pied et une firme privée, Kroll, fut embauchée pour faire la lumière sur les événements. Le président de Kroll était à l'époque William Bratton, celui-là même qui dans les années 1990 était chef de police à New York et promouvait, avec le maire Rudolph Giuliani, la politique de tolérance zéro fondée sur la théorie du carreau brisé (« broken windows theory »). Cette présentation vise à tracer des parallèles entre les pratiques policières inspirées de la théorie du carreau brisé, la répression des manifestations dans l'espace public et le profilage politique des militants étudiants en Californie... comme au Québec.



## Jacques Frémont

Commission des droits de la personne  
et des droits de la jeunesse du Québec  
(CDPDJ)  
Président

Professeur émérite à l'Université de Montréal, Jacques Frémont est présentement Président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec. Il était auparavant directeur du International Higher Education Support Program auprès de l'Open Society Foundations à New York.

**19 fév. 11h30**

*Les travaux de la Commission des droits de la personne en matière de profilages à la lumière d'un récent sondage sur les droits de la personne et la diversité*

Les travaux de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse démontrent que les préjugés constituent la toile de fond de la discrimination systémique et agissent comme moteur du profilage. C'est pourquoi, malgré les avancées des dernières années, les défis que posent les profilages discriminatoires ne disparaîtront pas du seul fait de les avoir nommés. Le rapport de recherche sur les droits de la personne et la diversité remis à la Commission nous le confirme avec encore plus d'actualité. La présentation aura pour but de discuter des travaux de la Commission en matière de profilages à la lumière de ce rapport de recherche. Quels objectifs poursuivait la Commission en commandant un sondage sur le rapport des Québécois et Québécoises à la diversité et aux principes inscrits dans la Charte des droits et libertés de la personne? Quels constats s'en dégagent en matière de profilages? Quelles conclusions la Commission peut-elle en tirer eu égard à ses travaux en la matière ?



## Miguel Gosselin Dionne

Université de Montréal  
Observatoire sur les profilages  
Documentariste

Chercheur affilié à l'Observatoire sur les Profilages (OSP) et à la Chaire de recherche du Canada sur l'Évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CREVAJ), il s'inspire de sa formation de bibliothécaire pour favoriser la participation des communautés marginalisées dans la diffusion des savoirs qui les concernent.

**18 fév. 15h30**

### *Les dernières publications en profilage aux États-Unis*

De Ferguson à Chicago en passant par New-York et San Francisco, la deuxième décennie du XXI<sup>e</sup> siècle résonne déjà d'une multitude d'événements qui ont fait apparaître le caractère violent et arbitraire de nombreuses pratiques de profilage aux États-Unis.

À partir du corpus documentaire mixte rassemblé pour la bibliothèque virtuelle de l'OSP, je me propose de mettre en lumière certains événements, acteurs et pratiques significatifs qui ont eu un impact sur les publications académiques et grand public à ce sujet. Une discussion avec la salle permettra ensuite de partager d'approfondir la comparaison avec les situations locales et de définir des pistes de recherche utiles.



## Estibaliz Jimenez

Université du Québec à Trois-Rivières  
Département de psychoéducation  
Professeure

Estibaliz Jimenez a rédigé une thèse de doctorat en criminologie intitulée : « Le combat contre le trafic des migrants au Canada : Contrôle migratoire d'abord, lutte au crime organisé ensuite ». Son mémoire à la Maîtrise en criminologie portait sur la double vulnérabilité de la femme immigrante en violence conjugale au Québec.

**18 fév. 14h30**

### *Lorsque l'immigration est perçue comme une menace pour la sécurité*

Sous la menace du terrorisme internationale et la récente peur de l'Islam et l'intégrisme religieux, les États occidentaux ont adopté des lois et pratiques antiterroristes privilégiant le paradigme de la sécurité nationale au détriment de la protection des droits fondamentaux. La sécurisation des frontières est devenue une des priorités des États. Au nom de la sécurité nationale, les États resserrent le contrôle migratoire et intensifient les mesures de maintien de l'ordre aux frontières. Dans l'ensemble, l'association très médiatisée entre migrants, réfugiés et terroristes en sort renforcée. Dans un tel contexte, l'équilibre entre, d'une part, les pouvoirs souverains des États de protéger ses frontières et de lutter contre les menaces extérieures et, d'autre part, la protection des droits des migrants et des réfugiés risque de ne pas être respecté.

En contrepartie, récemment plusieurs états, dont le Canada, ont prises des initiatives d'ouverture afin d'accueillir davantage des réfugiés. Or les États se sont vus confrontés à une forte opposition d'une partie de la population citoyenne qui se sent menacée. Le tout risque de mettre en péril l'intégration de l'actuelle vague des réfugiés syriens accueillis dans les pays occidentaux.



## **Sue-Ann MacDonald**

Université de Montréal  
École de service social  
Professeure adjointe

Travailleuse sociale de formation et cumulant plusieurs années de pratique auprès des jeunes de la rue, Sue-Ann MacDonald a complété ses études doctorales tout en maintenant ses activités professionnelles au sein de l'Équipe de psychiatrie communautaire du Centre de santé mentale Royal Ottawa.

**18 fév. 11h00**

### *La régulation de la folie dans les tribunaux spécialisés*

Le but de cette communication est de proposer une réflexion sur la prise en charge des personnes judiciairisées identifiées comme ayant des problèmes de santé mentale. En s'inspirant des méthodes d'une ethnographie institutionnelle, cette recherche qui a eu lieu dans un tribunal de santé mentale (TSM) à Montréal, dévoilera les pratiques et les discours compris dans un tel dispositif qui sont déployés à géométrie variable. Les différentes visées des TSM - préventives, punitives et thérapeutiques - provoquent des tensions dans la prise en charge juridique de ces personnes alors que la complexité de leur existence se situe à l'intersection de nombreuses problématiques (maladies mentales, toxicomanie, itinérance, etc). Or, les interventions entrecroisées et intersectorielles déployées se manifestent dans des modes de régulation (médicaux, judiciaires, sociaux) qui visent la responsabilisation et l'activation de soi.



## **Pierre Noreau**

Université de Montréal  
Faculté de droit  
Centre de recherche en droit public  
Professeur

Pierre Noreau est juriste et détient un doctorat de l'Institut d'Études politiques de Paris. Il oeuvre principalement dans le domaine de la sociologie du droit. Il a été directeur du Centre de recherche en droit public de 2003 à 2006.

**19 fév. 10h30**

### *Rapport à la diversité au Québec : une mesure en temps réel*

La communication porte sur la façon dont les Québécois abordent la diversité sociale. L'exposé porte sur l'analyse des données tirées d'une enquête menée auprès d'un échantillon de 1 500 répondants. On a ainsi pu sonder de façon assez précise les attitudes de la population québécoise à l'égard des situations susceptibles de faire l'objet d'une discrimination sociale : confession religieuse, condition sociale, orientation sexuelle, etc. L'analyse permet de tenir compte de certains facteurs explicatifs : âge, scolarité, revenus, genre, etc. On analyse les facteurs reliés aux représentations sociales des répondants et à la densité de leurs relations avec des citoyens d'origines, de condition et d'orientations différentes.



## **Marcelo Otero**

Université du Québec à Montréal  
Département de sociologie  
Professeur

Marcelo Otero est chercheur au CREMIS (Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales) et au MEOS (Le médicament comme objet social). Ses projets de recherche actuels portent sur les nouveaux problèmes de santé mentale et les problèmes sociaux complexes.

**18 fév. 10h00**

### *Les fous dans la cité : visages de la folie contemporaine*

Aujourd'hui, les fous ne sont plus dans les asiles, ils sont dans la cité et font partie de la vie civile pour le meilleur et pour le pire. Réhabiliter le terme folie civile c'est l'une des manières d'affirmer l'impossibilité de comprendre les problèmes de santé mentale graves contemporains dans les seuls termes de la psychiatrie. Hier comme aujourd'hui la folie et les problèmes de la cité sont à la fois irréductibles et inséparables. Qu'est-ce que devenue la folie qu'on enfermait dans les asiles jusqu'à la fin des années 1950 ? En quoi la folie pose problème aux uns (les personnes directement concernées) et aux autres (familles, entourage, étrangers, société) ? Qui sont les fous civils contemporains ? Quels sont leurs besoins et de quoi ils souffrent ? Sont-ils vraiment dangereux ? Plusieurs recherches récentes que nous avons menées à Montréal nous permettent d'explorer ces questions.



## **Bernard St-Jacques**

Réseau d'aide aux personnes seules  
et itinérantes de Montréal (RAPSIM)  
Organisateur communautaire

Bernard St-Jacques est organisateur communautaire depuis 2002. Son travail touche plus spécifiquement les enjeux d'espace public, de judiciarisation et de profilage social. En 2003, il a contribué à la création de la pratique de défense de droits Opération Droits Devant (ODD) et, en 2006, de la Clinique Droits Devant, un service direct d'accompagnement des personnes dans le règlement de leur situation judiciaire.

**19 fév. 15h00**

### *« Portrait de la situation dans l'espace public montréalais » : Rapport du RAPSIM sur le profilage social*

Le 9 février dernier, le RAPSIM livrait son 4e Portrait de la situation dans l'espace public montréalais portant sur le profilage social. Des intervenantEs du milieu de l'itinérance montréalais y affirment que moins d'abus sont commis par les policiers, mais du même coup, qu'il n'y a pas d'amélioration réelle au niveau des tensions entre policiers et personnes itinérantes. Issue d'une enquête menée dans la 2e moitié de 2015, le document s'attarde à différents enjeux liés au partage de l'espace public, aux projets de réaménagement urbain et à l'évolution des pratiques policière. Pour cette dernière conférence du Colloque, nous dresserons un portrait global de la situation dans l'espace public et aborderons l'expérience elle-même d'enquête terrain comme manière de documenter les réalités du profilage.

  
**Joao Velloso**

Université de Ottawa  
Faculté de droit  
Section de Common Law  
Professeure adjointe

Joao Velloso travaille dans les domaines de la sociologie et de l'anthropologie du droit, des études socio-juridiques et de la criminologie critique. Ses travaux portent sur la gestion différentielle des illégalismes, le contrôle de l'immigration, les sensibilités juridiques à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, et la pénalisation des manifestants et des mouvements sociaux.

**18 fév. 14h00**

*De la petite criminalité à la « grande criminalité » :*

*le régime d'immigration comme facteur de réification et d'exponentiation des profilages*

Le droit de l'immigration et des réfugiés est au cœur des enjeux sécuritaires concernant le contrôle social des étrangers. Le régime d'immigration est essentiellement du droit administratif et il est de plus en plus mobilisé par les forces de l'ordre comme un remplacement ou complément à la justice criminelle dans la judiciarisation de la petite criminalité.

Cette présentation discutera quelques caractéristiques de la judiciarisation administrative comparativement à celle relevant du droit criminel. Je suggérerai que les liens entre la justice criminelle et le régime d'immigration constituent un mélange explosif qui réifie le profilage policier dans une perspective exponentielle. Dans ce sens, je soulignerai les effets d'exclusion de quelques réformes législatives du gouvernement Harper telles que la Loi sur la sécurité des rues et des communautés (C-10, 2012) et la Loi sur le renvoi accéléré des criminels étrangers (2013).



[www.profilages.info](http://www.profilages.info)

Actualités  
Événements  
Publications  
Références

Contact

Directrice : Céline Bellot  
observatoire.profilages@gmail.com  
Tél: (514) 343-7223  
Fax : (514) 343-2493

Adresse postale

École de service social  
Université de Montréal  
C.P 6128,  
Succursale centre-ville  
Montréal, QC. H3C 3J7

Présence web



[www.profilages.info](http://www.profilages.info)  
[www.facebook.com/observatoireprofilages](https://www.facebook.com/observatoireprofilages)

Conception et réalisation graphique  
Miguel Gosselin Dionne

Université   
de Montréal

Barreau  
du Québec

UQÀM

RAPSIM  
Réseau d'aide aux personnes seules  
et itinérantes de Montréal

 Commission  
des droits de la personne  
et des droits de la jeunesse  
Québec

CENTRE DE RECHERCHE-ACTION  
SUR LES RELATION RACIALES  
Unis pour la diversité et l'égalité raciale



uOttawa

LDL

Ligue des  
droits et libertés